

GARANTIE STANDARD

Le contrat de garantie standard de Power-One comprend :

- Cinq (5) à dix (10) ans de garantie selon le produit et le marché
- Garantie d'expédition sous dix (10) jours ouvrables pour le remplacement d'unité / de pièce à compter de la réception de l'unité / la pièce au centre de réparation de Power-One
- Accès à la ligne d'assistance technique pour assistance et résolution de problèmes
- Accès au service sur terrain international et au réseau de partenaires pour l'assistance de mise en service sur site, la résolution de problèmes, la réparation, la formation et la configuration de systèmes

GARANTIE ASSURE

Le contrat de garantie Assure de Power-One comprend tous les attributs du contrat de garantie standard ainsi que les avantages supplémentaires suivants :

- Délai de réponse de 72 heures pour toute demande de service d'urgence sur site
- Expédition sous trois (3) à cinq (5) jours ouvrés (généralement) pour l'unité / la pièce de remplacement avancée
- Exécution / forfait de remplacement

GARANTIE AVANTAGE

Le contrat de garantie Advantage de Power-One comprend tous les attributs du contrat de garantie Assure ainsi que les avantages supplémentaires suivants :

- Délai de réponse de 48 heures pour toute demande de service d'urgence sur site
- Compensation pour la perte de production selon la garantie de durée d'utilisation – 1,15 €/kW x puissance de sortie nominale en kW de l'onduleur ou du module à l'arrêt par jour
- Choix de la garantie de durée d'utilisation à partir de 97 %, 98 % et 99 %

DESCRIPTION DE L'OFFRE	STANDARD	ASSURE (*)	AVANTAGE (*)
Période de garantie standard		Onduleur(**) 5 ans boîtes de jonction 5 ans Transformateur 5 ans Cabine 10 ans Transformateur 5 ans Dispositif de commutation LV 5 ans Dispositif de commutation MV 5 ans UPS 5 ans Câblage interne et surveillance d'assemblage 5 ans	
Sites internationaux	Disponible dans le monde entier, à l'exception des pays où le niveau par défaut est ASSURE	Par défaut dans les pays suivants : États de l'UE, Australie, Canada, Chine, Inde, Israël, Japon, Singapour, Suisse, USA	Disponible dans les pays suivants : États de l'UE, Australie, Chine, Inde, Israël, Japon, Singapour, Suisse, USA
Ligne d'assistance technique	Inclus		
Options d'extension de garantie	Tous les composants de station et boîtes de jonction jusqu'à 10 ans (*) Tous les composants de station et boîtes de jonction jusqu'à 15 ans (*) Tous les composants de station et boîtes de jonction jusqu'à 20 ans (*)		
Réparation d'urgence sur site	N/D	72 heures	48 heures
Garantie de durée d'utilisation	N/D	N/D	Inclus ; pourcentage disponible : 97% 98% 99%
Expédition de l'unité de remplacement	Généralement de 10 jours ouvrables suivant la réception de l'appareil défectueux	Généralement sous 3-5 jours ouvrés	Généralement sous 2-3 jours ouvrés
Frais de transport gratuit pour les retours (frais de transport vers ou à partir de Power-One inclus)	N/D	Inclus	
Compensation de la perte de production	N/D	N/D	Au-delà de la durée d'utilisation accordée, remboursement pour perte de kW : 1,15 €/kW x puissance de sortie nominale en kW de l'onduleur ou du module à l'arrêt par jour

GARANTIE STANDARD

Nous proposons le niveau de garantie standard aux clients situés en dehors de la zone de service normale de Power-One. Les clients couverts par notre garantie standard achètent généralement un stock local de pièces de rechange. Le client est responsable du remplacement et de la livraison vers et depuis Power-One pour toutes les unités devant être réparées. La réparation, les travaux et le matériel sont totalement pris en charge lors de la période de garantie.

Étant donné que les pièces de rechange ou onduleurs se trouvent déjà sur site, l'urgence du réapprovisionnement est réduite. Power-One répare les unités défectueuses et renvoie les unités remises à neuf au client sous 10 jours ouvrés après réception au centre de réparation de Power-One.

GARANTIE ASSURE

Nous proposons le niveau de garantie Assure aux clients qui préfèrent que Power-One réapprovisionne le stock et fournisse une réponse rapide en cas de besoin de pièce de rechange. Au niveau Assure, Power-One s'engage à expédier la pièce sous 3 à 5 jours ouvrés suivant la notification. Nous pouvons généralement expédier la pièce sous 2 jours ouvrés, mais pouvons allouer des jours supplémentaires pour cause de week-end, congés et destinations lointaines.

Power-One est responsable du remplacement par le personnel de Power-One ou d'un de nos partenaires autorisés.

Si l'installateur doit faire l'échange lui-même, il a droit à une compensation des frais de remplacement (fixe).

Pour résumer, avec le programme Assure de Power-One les clients reçoivent toutes les pièces nécessaires et peuvent compter sur une équipe de réponse d'urgence prête à les aider à tout moment.

GARANTIE AVANTAGE

Nous proposons le niveau de garantie Advantage aux clients souhaitant une totale « tranquillité d'esprit ». Dans certains cas de financement, les investisseurs peuvent demander une garantie supplémentaire. Il est possible qu'ils souhaitent intégrer une tierce partie. Power-One garantit à cet égard les pertes de production grâce à notre garantie de durée d'utilisation. Power-One s'engage à expédier la pièce sous 2 à 3 jours ouvrés suivant la notification, ainsi qu'à assurer le remboursement en cas de perte de production. Les clients peuvent demander une garantie de durée d'utilisation de 97%, 98% or 99% par an. Power-One est responsable du remplacement.

Au cas où le temps d'arrêt du matériel de Power-One dépasserait la durée d'utilisation garantie, nous sommes enclins à rembourser la perte de production à hauteur de 1,15 €/kW x puissance AC nominale de l'onduleur ou du module à l'arrêt par jour.

Le remboursement par kWh perdu au-delà du pourcentage accordé se fait selon la formule suivante :

Remboursés = montant en € par kW x plaque signalétique de l'unité x nombre de jours d'arrêt au-delà de la garantie de durée d'utilisation

Exemple de calcul: 99% = 4 jours, 98% = 7 jours, 97% = 11 jours

Pour 1 x unité 350kW hors service pendant 6 jours dans une année civile, le paiement sous condition d'une garantie de 99% par an sera 2 jours x 350kW x 1,15 € = 805,00 €.

Si la mise en service de l'onduleur est effectuée en cours d'année, le calcul se fera sur une base prorata.

La demande de remboursement doit nous parvenir max. 3 mois après la date de remplacement de l'onduleur défectueux.

Le bilan annuel doit être présenté dans les 3 premiers mois de l'année civile suivante.

PRODUITS DE STATION, CENTRAUX ET ULTRA	AMÉRIQUE DU NORD	RESTE DU MONDE SAUF AMÉRIQUE DU NORD
Onduleurs photovoltaïques de station, centraux et Ultra et boîtes de jonction	5 ans	5 ans
Accessoires	5 ans	5 ans
Aurora Vision™ Surveillance	2 ans à compter de l'activation	2 ans à compter de l'activation

(*) Le SLA et l'extension de garantie associée peuvent uniquement être achetés dans les pays présents dans la section « Sites internationaux ». Pour plus d'informations sur les pays non présents dans cette liste, veuillez contacter votre représentant Power-One Service/Ventes local.

(**) PVI-STATION : basé sur la gamme PVI-330.0-TL PLUS-STATION : basé sur la gamme PVI-400.0-TL ULTRA-STATION : basé sur la gamme ULTRA.

En outre, nos conditions générales de garantie s'appliquent exclusivement